



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°18/020  
Grand Port Maritime du Havre**

La Société SEMEDI, Route Industrielle – 76430 SANDOUVILLE a manifesté son intérêt pour se voir autoriser à implanter 3 canalisations sur des dépendances du domaine public située sur les communes de Gonfreville l'Orcher, Rogerville, Oudalle et Sandouville. Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a procédé à la mise en publicité d'un avis de manifestation d'intérêt spontanée n° 4965, permettant de porter à connaissance de tout candidat susceptible d'être intéressé, les modalités et conditions d'implantation.

A l'issue de cette procédure de publicité, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 18/207 en date du 4 octobre 2018 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 19-006 à la Société SEMEDI.

Description de la dépendance : 3 canalisations pour un total de 7 400 ml sur les communes susvisées.

Durée de la convention : 16 ans environ à compter du 11/12/2018.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **08/02/2019**